

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 15ème législature

Réouverture des discothèques Question écrite n° 31021

## Texte de la question

Mme Valérie Bazin-Malgras attire l'attention de M. le ministre de la culture sur la réouverture des discothèques dans le cadre du déconfinement national. En effet, alors qu'à compter du 11 juillet 2020 les stades ayant une capacité de 5 000 personnes pourront accueillir du public, que les cinémas, les restaurants et les bars sont à nouveau ouverts, les discothèques demeurent fermées et dans l'incertitude quant à leur réouverture. On constate en outre, partout sur le territoire, que les bars à ambiance musicale ont pris le relais et attirent une clientèle nombreuse, causant parfois des nuisances importantes pour le voisinage. C'est pourquoi elle lui demande de bien vouloir lui indiquer, dans le respect du protocole sanitaire en vigueur sur tout le territoire, quand le Gouvernement envisage de permettre la réouverture des discothèques et établissements de nuit.

## Données clés

Auteur : Mme Valérie Bazin-Malgras

Circonscription: Aube (2e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 31021 Rubrique : Tourisme et loisirs Ministère interrogé : Culture

Ministère attributaire : Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>7 juillet 2020</u>, page 4657 Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)